

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 01 SEPTEMBRE 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 48
Nb. de représentés : 4
Nb. d'absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le premier septembre à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 05/193 :

Mise à disposition du Complexe sportif de Terre-Sainte et du Gymnase Nelson Mandela à l'association A.M.A.D.R

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARIA Olivier, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, FONTAINE Emilie, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, AHO NIENNE Sandrine, SELLY Roger, ARAYE Hélène, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, TAYLLAMIN Patricia, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, NASSIBOU Guilaine, AGATHE Chantal, VIRY Pascaline, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, POTHIN Henri-Claude, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, DIJOUX Moze, ANDA SITA Jean Gaël

REPRESENTE (S) :

MM. VIENNE Frédéric (par Monsieur GOVINDASSAMY POULLE Lilian), RIANI Richard (par Monsieur TAN Willy), ADIGADOU Marina (par Monsieur LORION David), PAPI Lionel (par Monsieur ANDA Jean Gaël).

ABSENTS :

MM. LEBON Jean Laurent.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 04 septembre 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 25 Août 2026.



Le Maire,

David LORION

Accusé de réception en préfecture
972-25-000164-20260901-2026-5-193-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

Affaire n°05/193 : Mise à disposition du Complexe sportif de Terre-Sainte et du Gymnase Nelson Mandela à l'association A.M.A.D.R.

Sports - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire informe l'Assemblée que la Ville a été sollicitée par l'A.M.A.D.R. (Actions Missionnaires des Assemblées de Dieu de la Réunion), afin que le Complexe sportif de Terre-Sainte et le gymnase Nelson Mandela soient mis à sa disposition pour l'organisation de conférences et de rencontres culturelles et sportives du 14 au 18 octobre 2026.

- Du 14 au 16 octobre : agencement de la logistique dans le gymnase,
- Du 17 au 18 octobre : conférences, rencontres culturelles et sportives sur le complexe.

Ces emprises faisant partie intégrante du domaine public communal, il y a lieu de formaliser cette mise à disposition par une convention d'occupation temporaire du domaine public.

Il est proposé d'apporter le soutien de la Commune en matière de logistique pour le bon déroulement de l'action par la mise à disposition également de tables, bancs, chapiteaux, barrières, coffret électrique, plantes vertes dont pourrait disposer la municipalité à ces dates.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER, la convention d'occupation temporaire précaire et révocable du domaine public annexée à titre gratuit.**

- **DE L'AUTORISER, lui ou l'un des adjoints délégués, dans leur domaine respectif de compétences, à SIGNER toutes pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



David LORION